

Communiqué de presse

Berne, le 3 février 2022

usam: OUI à la révision de l'AVS et NON à la «Lex Netflix»

La Chambre suisse des arts et métiers, parlement de l'Union suisse des arts et métiers usam, a décidé à l'unanimité de recommander de voter deux fois OUI aux projets de révision de l'AVS et se prononce ainsi clairement en faveur de l'assainissement de la prévoyance vieillesse étatique. La Chambre a en outre décidé de recommander de voter NON à la «Lex Netflix».

L'AVS doit être assainie de toute urgence. Sans réforme, elle risque d'être déficitaire dans trois ans déjà et son capital serait entièrement épuisé en l'espace d'une dizaine d'années. Le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans est une adaptation depuis longtemps nécessaire. En raison de leur espérance de vie supérieure d'environ 4 ans, les femmes continueront à bénéficier d'une rente AVS nettement plus longtemps que les hommes. Pour neuf classes d'âge d'entre elles, la réforme prévoit par ailleurs des mesures de compensation généreuses, qui atténuent les effets du relèvement de l'âge de la retraite. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse juge très positive la flexibilisation de l'âge de la retraite prévue dans la révision. Cette flexibilisation répond à un besoin de nombreux travailleurs et permet aux entreprises de garder plus longtemps leurs collaborateurs qualifiés dans le monde du travail. L'augmentation des taux de TVA est certes peu réjouissante du point de vue de l'économie, mais elle contribue à obtenir un équilibre judicieux entre les recettes supplémentaires et les corrections de prestations ayant un impact sur les coûts dans le projet d'assainissement de l'AVS. Ces arguments ont conduit les membres de la Chambre suisse des arts et métiers à décider, à l'unanimité, de recommander de voter OUI à la révision.

Les membres de la Chambre ont décidé de recommander de voter NON à la révision de la loi sur le cinéma. La «Lex Netflix» renchérit la place économique suisse et les coûts des fournisseurs sont reportés sur les clients. Aujourd'hui déjà, les prix d'abonnement aux services de streaming en Suisse comptent parmi les plus élevés d'Europe. L'obligation pour les fournisseurs de proposer au moins 30% de films européens dans leurs catalogues accroît la bureaucratie sans atteindre l'objectif visé. De plus, il est faux qu'une loi dicte aux consommateurs ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas regarder.

L'usam n'a adopté aucune consigne de vote concernant le projet Frontex ainsi que la modification de la loi sur la transplantation, ces objets n'ayant pas d'incidence sur les PME.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.